

vers la fin de la descente, et on a regretté que les piquets délimitant la piste de ski de fond ne soient pas aussi réfléchissants que les panneaux de limitation de vitesse de la route. Ca fait drôle quand on découvre un panneau 70 km/h à la leur de la frontale, il y a vraiment un zéro de trop quand on marche depuis plus de dix heures... Mais le plus comique c'était quand j'ai appelé un taxi depuis le bout de la route, en pianotant un numéro indiqué sur une affiche dans ce coin perdu sans âme qui vive. J'avais à peine décliné mon identité au taxi qu'un quadruple éclat de rire me répondait : Jean-François et son groupe étaient dans la voiture, et le chauffeur avait mis le micro ! »

Quand à Jean-François justement, j'avais entendu dire qu'après avoir loupé un virage il s'était retrouvé en haut d'un arbre... Pour ne pas risquer de déformer sa mésaventure, voici la version de Franck (qui était dans son groupe) : « Oui, une certaine lassitude de fin de week-end se faisait sans doute sentir dimanche soir en rentrant. Déjà la veille vers 18 heures, en remettant nos peaux dans le noir pour passer quelques barres, nous pensions ardemment aux bains chauds et services de massage du refuge de Plaisance. La descente du dôme des Pichères en remontant vers le nord et le village de Peisey-Nancroix emprunte sur la fin un chemin de randonnée d'été très étroit (genre piste de bobsleigh), à flanc de pentes abruptes, mais heureusement par moment légèrement arborées. Depuis un 1/4 d'heure déjà j'avais décidé de tester la marche à pied (je ne saurai trop conseiller cette technique, ma foi fort efficace sur neige durcie). Le temps de déchausser, et Jean-François prit de l'avance, à ski, technique traditionnelle mais risquée. C'est finalement sans étonnement que je l'ai découvert quelque 200 m plus loin, délicatement et benoîtement posé sur un arbre en bordure du chemin, quasi suspendu au-dessus du vide. Eric était déjà sur place et de toute évidence attendait la "rescue-team" avant de prendre toute décision inconsidérée. JF prend de la place dans un car. Mais après quelque hésitation, considérant que c'est Jean-François qui avait le numéro de téléphone de Jacky et que la nuit venait, nous avons décidé d'unir nos efforts pour le remettre sur la piste ».

Voici maintenant la version des faits de Jean-François : « Bien oui, je suis tombé dans des arbustes au bord du chemin escarpé vers Peisey-Nancroix à cause d'un bloc de neige durci. Les arbustes, et une prise de main sur une ornière m'ont empêché de tomber plus loin. Mais j'étais assez coincé et il a fallu passer mes skis à Eric pour ensuite effectuer un rétablissement. La suite de la descente raide (celle presque faite de nuit par Philippe) fut sagement à pieds. La veille, lors de la descente tardive et nocturne sur le refuge de Plaisance, j'ai presque skié sur une perdrix des neiges peinarde dans son bivouac. Heureusement, j'allais lentement et bruyamment à cause des peaux de phoque. Autre sortilège de la nuit : nous avons traversé à gué un torrent... à 15 m de la passerelle ».

Bref, pas la peine d'aller au bout du monde pour chercher l'Aventure !



JF H. dans le décors. Au fond le Mont Pourri

Pour les potins du rallye nocturne, ce sera dans la prochaine édition...

► Danielle CANCEILL

Annonces diverses, vie du GUMS

Le GUMS sur le Web – histoire sans fin

Le site GUMS sur le Web est maintenant dans une phase de routine. Difficile de ne pas recevoir un mail par jour et de ne pas connaître les nouvelles en temps réel. On compte maintenant plus de 50 adeptes.

C'est au moment où notre forum commence à devenir efficace que l'on va passer à la vitesse supérieure, emmené par Daniel Dézul., et créer le futur site Webdu GUMS.

Avis aux idées & volontaires, ils ne seront pas de trop !

<http://www.egroups.fr/group/gums>

Glané sur la Toile

Le Viaduc des Fauvettes sera détruit !

Voici une bien triste nouvelle, moi qui suis un ancien pratiquant et un nouveau résident du coin ...

Dépêche du 24 janvier 2001

Il y a un an, l'AG du Comité régional Île-de-France avait voté l'acquisition de l'emprise du viaduc des Fauvettes, condition nécessaire pour soit entreprise sa réparation (il devenait dangereux à terme).

Le nouveau Comité directeur du Comité régional en a décidé autrement, par crainte de coûts d'entretien trop importants. J'avais proposé un compromis, à savoir l'acquisition temporaire pour permettre les travaux, et ensuite une cession à une

collectivité territoriale (région Île-de-France) en attendant que cette cession soit administrativement possible (délai de + d'1 an). La réponse est catégorique: hors de question que le Comité régional Île-de-France soit propriétaire, même temporaire d'un ouvrage public.

Le sous-préfet m'a téléphoné sur ce sujet ce matin: dans ces conditions, pour raisons de sécurité, le viaduc des Fauvettes sera détruit. Point à la ligne.

► Daniel Taupin

E-mail= <mailto:taupin@lps.u-psud.fr>

Tél: (33)1.69.15.60.79